

**Plan directeur pour l'accélération:
Rapport de synthèse sur l'objectif de
développement durable n° 6 relatif à
l'eau et à l'assainissement**

**LE MESSAGE:
PRINCIPALES
CONCLUSIONS ET
RECOMMANDATIONS**



Nations Unies

En 2018, le *Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable n° 6 relatif à l'eau et à l'assainissement* a montré que l'humanité n'était pas en voie d'atteindre l'ODD 6 (UN-Eau, 2018). En 2021, le résumé de l'état d'avancement de l'initiative d'ONU-Eau en matière de suivi intégré a démontré que le monde devait progresser, en moyenne, quatre fois plus vite pour atteindre l'ODD 6 d'ici à 2030 (ONU-Eau, 2021b).

Deux ans plus tard, la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 a suscité un engagement renouvelé dans tous les secteurs pour s'attaquer à la crise mondiale de l'eau en tant que priorité absolue. En réponse, le présent *Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable n° 6 relatif à l'eau et à l'assainissement 2023* présente un plan directeur pour l'accélération de la réalisation de l'ODD 6.

À mi-parcours vers l'horizon 2030, le monde a fait beaucoup de chemin, mais...

- **Nous devons aller beaucoup plus vite.** Nous devons progresser six fois plus vite dans le domaine de l'eau potable, cinq fois plus vite dans le domaine de l'assainissement et trois fois plus vite dans le domaine de l'hygiène. Au rythme actuel, en 2030, 2 milliards de personnes vivront encore sans eau potable gérée de façon sûre, 3 milliards sans assainissement géré de façon sûre, et 1,4 milliard sans services d'hygiène de base.
- **La qualité de l'eau se détériore.** Quarante-deux pour cent des eaux usées ménagères ne sont pas traitées de façon appropriée, ce qui nuit aux écosystèmes et à la santé humaine. Les lacunes importantes dans les données sur la qualité de l'eau ambiante exposent de nombreuses populations à un risque lié à la pollution.
- **Le changement climatique se fait durement sentir.** Le stress hydrique croissant affecte la sécurité alimentaire et la diversité biologique. Dans un cinquième des bassins fluviaux, les eaux de surface subissent des changements rapides. Les inondations et les sécheresses sont de plus en plus fréquentes et extrêmes, ce qui augmente le nombre de catastrophes liées à l'eau.
- **La réflexion en vase clos nous empêche d'avancer.** La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) doit doubler. Seule une région couverte par les ODD est en bonne voie pour que l'ensemble de ses rivières, lacs et aquifères transfrontières soient couverts par des accords opérationnels d'ici à 2030.
- **Nous allons dans la mauvaise direction.** Les besoins de financement ont augmenté et les versements de l'aide publique au développement (APD) diminuent.
- **Nous ne joignons pas l'acte à la parole en matière d'inclusion.** La gouvernance inclusive est reconnue, mais n'est pas mise en œuvre. Les politiques et législations nationales reconnaissent de plus en plus les procédures participatives, mais la mise en œuvre a été insuffisante.



Obstacles bloquant les progrès

> **Le drainage de fonds vers le secteur de l'eau est insuffisant.** Les environnements favorables à des investissements et des dépenses efficaces font défaut. Le manque de projets bien conçus susceptibles d'attirer un concours financier et le manque de modèles de financement durables rendent le secteur de l'eau peu attrayant pour les investisseurs.

> **Les données sont insuffisantes.** Dans de trop nombreux pays, les décideurs politiques ne disposent pas de données crédibles et actualisées pour prendre des décisions, en raison de systèmes de suivi et d'information inadéquats et de ressources insuffisantes.

> **Les capacités sont insuffisantes.** Les lacunes touchant les effectifs dans le secteur de l'eau et de l'assainissement s'accroissent en raison de l'accès limité à l'éducation, de la faiblesse des cadres d'appui et des faibles taux de recrutement et de maintien en fonction du personnel qualifié, en particulier des femmes.

> **L'innovation est insuffisante.** De la planification à la mise en œuvre, l'innovation est trop limitée et trop lente pour répondre à la nécessité d'un changement rapide et transformateur.

> **La cohérence est insuffisante.** La gouvernance de l'eau est inefficace en raison de la faiblesse et de la fragmentation des institutions, ainsi que de l'insuffisance de la réglementation, de la responsabilisation et de la transparence.

Le plan directeur pour l'accélération

> **Drainer davantage de fonds.** Pour attirer de nouveaux investissements, il convient de mettre en place des environnements plus favorables et d'utiliser les financements existants de manière plus efficace et plus efficiente. L'architecture mondiale de financement du développement doit être réformée afin de fournir un financement accru aux pouvoirs publics.

> **Comblent les lacunes en matière de données.** Les systèmes nationaux de suivi, d'établissement de rapports et de diffusion des données doivent être renforcés pour couvrir l'ensemble des indicateurs mondiaux relatifs à l'ODD 6, en combinant des jeux de données provenant de toutes les parties prenantes. Les technologies d'observation de la Terre et l'amélioration des pratiques relatives aux données, telles que la normalisation et la désagrégation, peuvent renforcer la prise de décision et réduire les inégalités.

> **Investir dans les effectifs.** Le secteur de l'éducation et les employeurs doivent collaborer pour promouvoir une «culture» de l'eau et de l'assainissement dans le cadre des programmes d'études et pour attirer, former et retenir les travailleurs, en particulier les femmes et les jeunes. Il est nécessaire de réaliser des évaluations et des études concernant les effectifs au niveau national pour déterminer les compétences actuellement recherchées, ainsi que celles qui seront en demande à l'avenir dans la perspective des nouvelles technologies.

> **Stimuler l'innovation.** Les approches innovantes doivent être accélérées et portées à une plus grande échelle au moyen de politiques d'appui, de l'utilisation de technologies telles que l'intelligence artificielle et de l'adaptation des innovations aux contextes locaux.

> **Maximiser la coopération.** La collaboration intersectorielle et transfrontière amplifie l'efficacité de la gestion de l'eau et de l'assainissement et soutient la cohésion sociale et la paix internationale.



Le système des Nations Unies qu'il nous faut

Pour répondre à l'ambition de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 et mettre en œuvre le Programme d'action pour l'eau, nous avons besoin de ce qui suit:

- > **Une intégration de l'eau dans tous les processus intergouvernementaux pertinents.** Les dirigeants, les entités et les États membres des Nations Unies peuvent jouer un rôle essentiel dans l'intégration de l'eau dans les programmes d'action liés aux efforts déployés au niveaux mondial et régional en matière de changement climatique, de santé, de diversité biologique, d'alimentation, d'énergie et de réduction des risques de catastrophe, entre autres.
- > **Des réunions et conférences intergouvernementales régulières.** Elles peuvent garantir que les progrès sont mesurés et que la dynamique est maintenue pour les questions figurant en tête du programme d'action politique mondial.
- > **Des réunions de dirigeants des Nations Unies au plus haut niveau.** Les chefs de secrétariat des Nations Unies peuvent contribuer à accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 et à faire avancer le Programme d'action pour l'eau au moyen d'un dialogue et d'une prise de décisions sur une base régulière.
- > **Une interface de coordination plus efficace au niveau des pays.** L'interaction entre les entités des Nations Unies s'occupant des questions relatives à l'eau et le système des Nations Unies pour le développement peut être améliorée, par l'intermédiaire du système des coordonnateurs résidents, pour appuyer et intensifier l'accélération de l'ODD 6 au niveau national.
- > **Une stratégie à l'échelle du système consacrée à l'eau et à l'assainissement.** Le Cadre d'accélération global de l'ODD 6 peut être élevé et transformé en une stratégie à l'échelle du système des Nations Unies afin de rendre opérationnelle la coordination inter agences en vue de l'accélération de l'ODD 6.
- > **Un renforcement des programmes des organismes des Nations Unies pour l'eau et l'assainissement.** Le fait de porter à une plus grande échelle les programmes existants et d'en élaborer de nouveaux pour s'attaquer aux lacunes et répondre aux besoins émergents peuvent accroître la capacité du système des Nations Unies à obtenir des résultats en vue de la réalisation de l'ODD 6.
- > **Un bureau de coordination des Nations Unies pour renforcer le mandat inter-agences d'ONU Eau.** L'ajout d'un bureau de coordination aux ressources d'ONU Eau peut renforcer la capacité du système des Nations Unies à obtenir des résultats. Ce bureau de coordination servirait le mécanisme inter-agences d'ONU-Eau.

> Voir le rapport complet:



www.unwater.org/publications/sdg-6-synthesis-report-2023

